

Planification d'entreprise

Pouvez-vous
risquer de perdre
tout ce que vous
avez bâti?



Bien des propriétaires d'entreprise ne savent même pas qu'ils sont confrontés à un problème – et vous? Prendre conscience des problèmes, c'est le premier pas à franchir pour assurer votre sécurité financière, celle de votre entreprise et celle de votre famille.

Voici les problèmes

Vous vous préoccupez de la réussite à long terme de votre entreprise. Le profit et la croissance comptent parmi vos objectifs les plus importants. Mais les problèmes potentiels croissent avec l'entreprise et, le plus souvent, on ne le réalise que trop tard. Avec une bonne planification, vous veillerez à ce que votre entreprise demeure prospère.

Convention de rachat

Si un propriétaire ou associé décède, tombe gravement malade ou est frappé d'une invalidité permanente, quel sera le sort de votre entreprise? S'il n'y a pas eu de planification, les propriétaires de l'entreprise pourraient devoir traiter avec le conjoint ou les liquidateurs testamentaires du copropriétaire décédé, ou avec un copropriétaire invalide qui ne peut plus contribuer à l'entreprise. La survie de votre entreprise pourrait être compromise. Les copropriétaires ont donc avantage à conclure une convention de rachat afin de préserver leurs intérêts.

Assurance du collaborateur essentiel

Une catastrophe peut survenir de bien des façons. Pour une entreprise, la perte d'un employé clé peut se traduire par un déficit. L'actif le plus important d'une entreprise est son personnel. La perte d'un employé de premier ordre peut influencer considérablement sur la situation de votre entreprise et sur la façon dont elle est perçue par le public. Les ventes pourraient chuter et les liquidités diminuer, et les relations de votre entreprise avec ses créanciers et banquiers pourraient devenir tendues. À tout le moins, il faudra embaucher et former une nouvelle personne pour remplacer l'employé clé. Et pour y arriver, il faut du temps et de l'argent.

Impôt sur les gains en capital

Vous avez travaillé fort pour bâtir votre entreprise. Peut-être êtes-vous parti de rien ou avec une mise de fonds modeste. Grâce à vos efforts, la valeur marchande de votre entreprise a beaucoup augmenté, et sa dette a diminué. Actuellement, votre entreprise vaut peut-être beaucoup plus que votre mise de fonds initiale. Mais cette croissance s'accompagne d'un passif latent. Si vous décédez ou vendez votre entreprise, un gain en capital imposable entrera dans votre revenu.

Quelles sont vos options?

Une bonne planification d'entreprise vous permettra d'assurer votre sécurité financière et celle de votre entreprise et de votre famille. Il y a bien des façons de provisionner une convention de rachat, de se prémunir contre la perte d'un collaborateur essentiel et de couvrir le paiement de l'impôt sur les gains en capital. Diverses options s'offrent à vous :

- vous pouvez commencer à épargner dès maintenant;
- les fonds nécessaires pourront être empruntés;
- vous pouvez vendre des éléments d'actif; ou
- vous pouvez souscrire une assurance (vie, invalidité, maladies graves) qui dégagera les fonds nécessaires.

La solution la plus abordable

L'assurance vie est peut-être l'outil de planification le moins coûteux pour provisionner ces besoins. Elle procure des liquidités libres d'impôt au moment voulu. Elle donne la certitude qu'on disposera des sommes nécessaires pour provisionner la convention de rachat, couvrir le coût de remplacement du collaborateur essentiel, payer une dette ou couvrir une facture d'impôt importante. En un mot, elle vous donne la tranquillité d'esprit.

La pyramide de la planification d'entreprise

Il y a diverses façons de décrire l'évolution d'une entreprise depuis sa création jusqu'à son plein développement, mais elles font généralement état du même processus. L'évolution d'une entreprise comprend trois phases, chacune faisant l'objet de préoccupations distinctes.

